

## COMPTE RENDU CTL DU 13/06/2014

Le 13/06/2014, s'est tenu le Comité Technique Local (CTL) de la DRFIP 21 dont voici l'ordre du jour :

- 1 - Formation professionnelle : bilan 2013 ( pour information )
- 2 - Formation professionnelle : plan départemental 2014 ( pour avis )
- 3 - Activité de la DRFiP - document de synthèse 2013 ( pour information )
- 4 - Caisse commune CFIP de Beaune ( pour avis )
- 5 - Modifications des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Nuits St Georges ( pour avis )
- 6 - Installation immobilière du PRS (pour information )
- 7- Questions diverses ( information sur le versement de la prime accueil ).

Une seule déclaration liminaire (axée sur la prime d'accueil) a été lue par la CGT Finances Publiques 21.

- 1 - Formation professionnelle : bilan 2013 ( pour information )  
(cf documents)
- 2 - Formation professionnelle : plan départemental 2014 ( pour avis )  
(cf documents)

Rappel de l'importance de bien faire la distinction entre émettre des **souhaits** de participer à une formation (par exemple lors de l'entretien d'évaluation) et **l'inscription** à une formation.

Une nouvelle fois, nous **regrettons fortement l'absence de préparation au concours professionnel de contrôleur de 1 ère classe.**

La responsable de la Formation professionnelle de la DRFIP 21 a indiqué que, parfois, certaines formations ne pouvaient se tenir, **faute de formateur.**

**Nous avons répondu que plus de « publicité » devrait être faite** (message sur Ulysse 21 ou à « tous agents ») pour susciter des vocations...

La CGT Finances Publiques 21 a fait part de demandes d'agents de trésoreries, désireux de bénéficier de formations « REC » dont les doléances ne sont pas satisfaites. Pourquoi ? Des chefs de services feraient-ils parfois de la **rétenction d'information sur ce sujet ???**

**Si des demandes de formation ne sont pas satisfaites du fait du refus d'un chef de service, les agents ne doivent pas hésiter à faire remonter cette information auprès de la Direction et par notre intermédiaire (CGT Finances Publiques 21).**

Concernant les e-formations de plus en plus fréquentes, M. Villier rappelle qu'il est possible de s'extraire de son poste de travail pour suivre cette formation.

Nous avons rappelé **notre opposition à la généralisation de ces e-formations** et qu'il était souvent difficile de suivre ces formations sur notre lieu de travail (téléphone, collègues, ... )

Une OS a demandé que les agents puissent bénéficier d'une information sur les nouveautés fiscales

avant chaque début de campagne IR plus complète que la présentation actuelle.

Nous avons regretté l'absence de formation bureautique dans le Plan de formation 2014. Il nous a été répondu que cela serait peut-être prévu pour 2015 ; mais cela serait en « e-formation ». Quoi qu'il arrive, **les agents doivent émettre leurs souhaits de participer à des formations bureautiques pour que le besoin crée l'offre ...**

**VOTE : abstention de toutes les OS**

### **3 - Activité de la DRFiP - document de synthèse 2013 ( pour information )** **(cf documents)**

Nous avons souligné la forte augmentation du nombre de contribuables qui ont sollicité les services cette année.

Nous déplorons cependant, l'absence d'indicateur sur le temps d'attente des contribuables, ainsi que sur la qualité de service rendu.

Mr Marchal répond que ce type d'information n'est pas prévu dans le référentiel Marianne... Nous avons insisté pour que nous puissions en disposer à l'avenir.

Le document présente également la pyramide des âges des agents de la DRFiP; avec une majorité d'agents qui ont entre 51 et 60 ans.

Une OS demande un affinage de cette catégorie, ce qui permettrait de « prévoir » les potentiels départ à la retraite.

### **4 - Caisse commune CFIP de Beaune ( pour avis )** **(cf documents)**

Il est proposé de transférer les opérations d'encaissement en numéraire du SIE vers la trésorerie afin d'optimiser la mission dans la mesure où la caisse de la trésorerie et celle du SIE se trouvent toutes deux au rez de chaussée de l'immeuble.

Il semblerait que le nombre d'encaissements en numéraire soit relativement faible (58 pour 2013, contre 2819 pour la trésorerie et 377 pour le SIP).

L'agent en charge de la caisse ne semble pas hostile à ce transfert de charges, mais demande plus de sécurité.

**VOTE : abstention de toutes les OS**

### **5 - Modifications des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Nuits St Georges** **( pour avis )** **(cf documents)**

A la demande du chef de service et notamment pour des raisons de sécurité, il est proposé d'harmoniser les horaires de la trésorerie pour l'ouverture du service au public le matin.

La modification proposée serait une ouverture du poste à 8H30 au lieu de 8H.

Il nous semble que cette réduction de la plage d'accueil du public est un plus pour les conditions de travail des agents.

La Directrice attend le cadrage national, afin d'harmoniser les horaires d'ouverture au public sur le

territoire régional.

Trop souvent notre Direction attend d'éventuelles décisions nationales, plutôt que d'agir en local.

**VOTE : la CGT Finances Publiques 21 vote POUR, abstention des autres OS**

**6 - Installation immobilière du PRS (pour information )**  
**(cf documents)**

Le projet nous avait été proposé lors du CTL du 18 avril dernier, puis présenté aux agents des services PRS et SIE Dijon Nord les 24 avril et 5 mai.

Ce projet d'installation immobilière a été transmis, pour avis, aux CHS des 22 mai et 3 juin.

Le CHS s'est abstenu lors du vote car le nombre de box de réception est jugé insuffisant, et les inspecteurs SIE se trouvent plus éloignés des agents des IFU.

**7- Questions diverses ( information sur le versement de la prime accueil ).**

**Prime accueil**

Dans de nombreuses directions locales des Finances Publiques, les OS ont été reçues par la Direction pour obtenir des informations sur la prime d'accueil.

**La section CGT Finances Publiques 21 a demandé, le 22/05/2014, une audience à la DRFIP 21** pour nous apporter des précisions sur les critères d'attribution de cette prime qui devrait être octroyée sur la paye de juin 2014.

**La réponse à notre demande d'audience fut plus que laconique : « Pour faire suite à votre message, je vous informe que la procédure de mise en œuvre de la prime d'accueil sera présentée, au titre des questions diverses, lors du prochain CTL du 10 juin. »**

**Nous trouvons que le dialogue social à la DRFIP 21 est parfois emprunt d'un certain manque de profondeur...**

**Les injustices générées par cette décision et les réactions des agents nécessitent une intervention rapide du syndicat.**

Mais surtout pour la CGT, il s'agissait de positionner cette annonce dans le contexte général de recul du pouvoir d'achat pour tous les agents des finances publiques, avec le gel du point d'indice depuis juillet 2010 et au moins jusqu'à 2017. Nous rappelons ici que notre revendication principale est bien la revalorisation du point d'indice, seule mesure qui permettrait de répondre à la légitime revendication des fonctionnaires d'augmentation de leurs rémunérations.

**La Direction nous indique que 81 agents de la DRFIP 21 sont concernés par le dispositif (entre 50 et 400 euros), et seulement 4 agents vont toucher la prime accueil dans sa totalité, soit 400 euros bruts !!!**

Nous avons fortement regretté que si peu d'agents remplissent les conditions « draconiennes » et que cette prime ne soit que de la **poudre aux yeux**, tant l'accueil du public peut être contraignant pour l'ensemble des agents officiant à l'accueil (contraintes horaires, plage d'ouverture de 7 heures sur certains sites... ).

Suite à la consultation des missions de l'accueil généraliste (document Polaris), nous pouvons constater que souvent **les tâches dites « généralistes » sont réalisées aussi par les agents effectuant l'accueil dit « spécialisé ».**

**La directrice se retranche encore une fois derrière les directives nationales**, dont la note du 14 mai 2014 sur la prime accueil qui peut être interprétée différemment.

**Les organisations nationales continueront à défendre les agents pour qu'une prime soit octroyée de manière plus proche des contraintes réelles liées à l'accueil.**

La directrice ne voit pas de lien entre la création de cette prime et la baisse de la prime d'intéressement qui sera cette année de 120 euros bruts au lieu de 150 l'an dernier et liquidée sur la paye d'août 2014. Elle explique cette diminution par la non réalisation d'un certain nombre d'objectifs au niveau national...

### **Baromètre social**

Mr Mertzweiller présente les résultats du baromètre social, en comparant les résultats nationaux et locaux, qui sont dans l'ensemble sensiblement identiques.

Il s'agit d'une **photo à un instant T de l'avis des agents de la DGFIP sur leurs conditions de vie au travail**. L'étude devrait être renouvelée chaque année, pour mesurer l'évolution du ressenti des agents.

### **PALP Prime A La Performance**

Ce dispositif concernant les A+ sera reconduit en 2014.

Le périmètre d'attribution est légèrement modifié afin d'harmoniser les deux filières.

Parmi les critères d'attribution, on trouve : les résultats du cadre au regard des objectifs en fonction du service, son implication personnelle, ses contributions ponctuelles, ...

### **Rapprochement SIP/CDIF**

Les Directions locales sont censées transmettre un projet visant à modifier les structures de certains services (CDIF, par exemple) avant le 28/07/2014.

Lors du CTL du 18/04/2014, Mme RECOR nous indiquait que le rapprochement SIP/CDIF était remis à l'ordre du jour et intégré au plan triennal du maillage territorial.

Mais il semblerait que notre directrice n'ait pas connaissance d'une date précise sur ce sujet concernant notre direction locale.

A suivre...

### **Dates CAPL**

La CAP nationale (mutations cadres B) ne devrait avoir lieu que le 09/07/2014.

Par conséquent, il semble difficile que la CAPL puisse se tenir comme prévu le 11/07/2014.

### **Semur en Auxois**

Suite au changement de municipalité, Mme Recor va s'entretenir avec le nouveau maire, et discuter en particulier des locaux du CFP de Semur.

### **Ménage rue de la Boudronnée**

Un nouveau marché est mis en place depuis le 01/05/2014 avec la société ONET. Les prestations ont été revues à la baisse, ce qui réduit le nombre de passages dans les bureaux.

Tout problème doit être signalé sur le registre hygiène et sécurité ; une étude est en cours sur la possibilité de mettre ce registre en ligne sur Ulysse 21.

### **Fontaine Française**

Suite à la visite de la CGT Finances Publiques 21 dans les locaux de la trésorerie de Fontaine Française, nous avons fait part de l'absence d'accès handicapé.

La direction répond qu'elle est seulement locataire, et que c'est à la communauté de communes de mettre aux normes le local.

### **Is sur Tille**

La réfection du guichet est prévue pour le 26 ou 27 juin 2014.

### **Remboursement des frais de transport**

Nous avons demandé à la direction s'il était « normal » de réclamer aux agents les justificatifs de frais de transport domicile-travail depuis 2008...

Il nous a été rappelé que les agents doivent fournir chaque mois leur justificatif aux RH.

La CGT Finances Publiques 21 considère qu'une demande de justificatifs ne devrait pas être faite au delà d'un an.

### **Cantine place Grangier**

La fermeture qui devait avoir lieu en septembre pour travaux, est repoussée au mois d'octobre.

La direction réfléchit à une solution de restauration pendant la durée des travaux (accord avec un autre restaurant, tickets restaurant, ...)

### **Services accomplis dans le privé**

Le décret du 29 septembre 2005 permet aux agents rentrés dans l'administration à compter du 1er octobre 2005 (date d'effet du décret) de faire valoir leurs services accomplis dans le privé pour obtenir une reconstitution de carrière dans l'administration.

Les agents rentrés avant cette date, ne peuvent donc pas prétendre à ce dispositif.